

## BLOC-NOTES

### « Ca tourne » chez Jeux de mots

La semaine dernière, la librairie de la rue Cazeaux Cazalet a accueilli une équipe de FR3 Aquitaine, venue réaliser un reportage sur la langue occitane.

### Une « Master Class » Mozart

Le concert Mozart prévu le 13 décembre 2009 est annulé. Néanmoins, l'Ensemble Choral de Benauges sera au château de Cadillac le 6 décembre, de 14h à 16h pour une répétition, en vue du concert prévu le 25 avril 2010. Les personnes qui aimeraient chanter en chorale pourront ainsi se faire une idée.

### Services de Garde Médecins

A partir de 20 h et jusqu'à 8 h, pour les Urgences et les Services de garde, composer le 15. Le centre 15 régule les appels des médecins de Cadillac et de Rions.

### Pharmacies

22/11 Thurin (Cérons)  
29/11 Dubois Hideux (Cadillac)

### Urgences

Gendarmerie 17 05 57 98 12 90  
Pompiers 18 05 57 98 00 16  
Centre anti poison 15 05 56 96 40 80  
Ambulances et taxis 05 56 62 65 25  
Dépannage GDF 05 56 79 92 60  
SAUR 05 53 49 77 00  
Dépannage EDF 0810 333 033  
SASS 05 56 76 54 93

### Cinéma Lux Programme

Du 18 novembre au 1<sup>er</sup> décembre

#### Micmacs à tire-larigot

Mercredi 18/11 à 15h, vendredi 20/11 à 21h, samedi 21/11 à 15h et 21h, dimanche 22/11 à 20h30

#### Le dernier pour la route

Mercredi 18/11 à 20h30, vendredi 20/11 à 15h, samedi 21/11 à 18h, dimanche 22/11 à 15h, lundi 23/11 à 20h30

#### Hôtel Woodstock (V.O.S.T)

Vendredi 27/11 à 21h, samedi 28/11 à 18h, dimanche 29/11 à 20h30, lundi 30/11 à 20h30

#### Trésor

Mercredi 25/11 à 20h30, jeudi 26/11 à 20h30, vendredi 27/11 à 15h, samedi 28/11 à 21h, dimanche 29/11 à 18h

#### Panda petit panda (dès 3 ans)

Mercredi 25/11 à 15h, samedi 28/11 à 15h, dimanche 29/11 à 15h

### Soirées spéciales

Contes de l'âge d'or (V.O.S.T, en présence d'intervenants)

Dimanche 22/11 à 17h30

Fils de Rojo (en présence du réalisateur)

Vendredi 27/11 à 18h

### Soirée Clin d'œil

Le ruban blanc (V.O.S.T)

Jeudi 19/11 à 20h30

### Agenda du Maire et des élus

Lundi 23 novembre : commission animation

Mercredi 25 novembre : commission environnement

Jeudi 26 novembre : commission animation, commission communication, conseil municipal

Vendredi 27 novembre : commission animation

Lundi 30 novembre : commission animation

### Calendriers des sapeurs-pompiers

Dès le lundi 16 novembre, les sapeurs-pompiers de Cadillac vous proposeront en porte à porte les calendriers 2010.

Prochain numéro  
du Cadillac info  
Mercredi 2 décembre  
Il sera distribué à partir du  
2 décembre

CADILLAC info

Journal d'information municipal  
Bimensuel  
Directeur de la publication : Hervé de Gabory,  
Maire de Cadillac  
Rédaction : Sophie Le Port  
Distribution : Ki-cible (Langon)  
Tirage : 2300 ex  
N° ISSN 0183-0805  
Dépôt légal à parution



Ville de



Cadillac  
Hospitalière par nature  
Le mot du Maire

« Bien entendu, et je l'ai déjà évoqué dans notre « Cadillac info », qui d'entre nous n'a pas rêvé, au retour des vacances, pour notre petite cité de Cadillac et pour les avoir découverts ailleurs, des salles de spectacles rutilantes, d'aménagements urbains luxueux, de fleurissements édatants. C'est tout à fait légitime et je partage ces mêmes rêves. Nous avons déjà énormément réalisé ces dernières années, sur nos rues, nos routes, nos places, dans nos écoles, pour nos terrains de sports ou nos espaces culturels et il reste toujours à faire et beaucoup sera fait quelles que soient nos contraintes financières, mais nous avons fait un choix, privilégier le service à nos concitoyens, sachant bien que le plus bel écart, si il est vide, n'a aucun intérêt.

C'est bien là que réside le choix ; le rythme des améliorations dans tous les domaines de nos compétences, ne nous fera pas changer de route, car il s'agit d'abord de vivre ensemble, le mieux possible, de se connaître, de s'entraider, toutes générations, toutes origines confondues, toutes classes sociales mêlées ; il s'agit d'offrir aujourd'hui, des services d'aide et de conseils de qualité au plus grand nombre, d'assurer par tous les moyens les plus grandes cohérence et dynamique, le plus grand professionnalisme à nos équipes au service des Cadillacais et pour cela leur donner les armes nécessaires, c'est-à-dire confiance, conditions d'exercice et pérennité.

Il est certes d'autres façons de concevoir la gouvernance, mais nous avons bien fait ce choix et entendons l'illustrer et le défendre »

Hervé de Gabory

CADILLAC info

Mercredi 18 novembre 2009 n° 316

## A la Une ! Les P'tites scènes le 24 novembre

Nous vous l'annonçons depuis déjà quelques semaines. Les P'tites scènes vont enfin fouler la scène du cinéma Lux le 24 novembre à 19 h 30.

Le groupe Gaspard LaNuit, entamera la série des 3 apéro-concerts qui seront donnés d'ici le mois d'avril (24 novembre, 9 février et 6 avril 2010).

Cet artiste bientôt quadragénaire, nous offre sa mélancolie et son humour grinçant, sa verve et son énergie, renforcés d'une écriture précise, subtile et sans concession. Héritier d'une chanson française allant de Gainsbourg à Higelin, il allie aujourd'hui des allures de pop vigoureuse à une liberté puisée dans le jazz et les musiques improvisées. Sur scène, Gaspard bondit, danse, se contorsionne, s'enroule, se déroule, se donne tout entier, soutenu par des musiciens à la

créativité sans cesse renouvelée. Il est attachant, mélancolique, énergique, fougueux et talentueux à ne pas en douter.

Cette soirée vous sera proposée par la commission animation de la ville de Cadillac (qui s'est engagée aux côtés de l'IDDAC pour présenter et faire connaître des jeunes talents de la chanson française) en partenariat avec le Syndicat Viticole des Côtes de Bordeaux et Cadillac.

Après le concert, un moment d'échanges avec les artistes vous sera proposé autour d'un verre offert par le Syndicat Viticole des Côtes de Bordeaux et Cadillac.

### Prix de l'entrée :

Apéro + concert : 5 €  
Gratuit pour les - de 12 ans.

### Informations et réservation possible auprès de :

Sophie LE PORT  
05 57 98 02 10.

### SOMMAIRE

A la une : Les P'tites scènes le 24 novembre	p 1
Gros plan sur la ville	p 2
Palmarès du concours fleuri 2009	p 2
A noter sur l'agenda	p 3
Communiqué	p 3
Bloc notes	p 4

## GROS PLAN SUR LA VILLE

### Les arbres seront remplacés

Considérant la dangerosité de certains arbres morts, dont trois sont situés dans la cour de l'école élémentaire, quatre chemin du Vergey et un à l'entrée de l'impasse des Capucins, les élus ont décidé de lancer une campagne d'abattage. La municipalité s'engage à remplacer tout arbre supprimé.

### Félicitations à Josette Gaye

Après 45 ans de présence sur le marché de Cadillac, l'aînée des commerçantes non-sédentaires a célébré son départ à la retraite.

### Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

Les 27 et 28 novembre, les bénévoles de la banque alimentaire seront présents devant le petit Casino à Cadillac, Mutant et

Intermarché à Béguey pour collecter vos dons (pâtes, conserves de légumes, de poisson et de viande, huile, sucre, café, lait maternisé).

### Zoom sur la dernière réunion de quartier

Le 8 octobre, les riverains de Gaillardon ont rencontré la municipalité. Face aux promesses de Domofrance de 2007, relatives à la rétrocession de la voirie de Gaillardon à la commune de Cadillac qui n'a toujours pas été faite, les riverains ont décidé de se renseigner, lors d'une permanence d'INFODROITS, à la mairie, sur les démarches juridiques à suivre.

### Le vide grenier enfantin se prépare

L'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales de Cadillac Béguey organise un vide

grenier enfantin réservé aux enfants (accompagnés) âgés de 3 à 16 ans.

**Le dimanche 6 décembre, de 10h à 17h, sous la halle,** ils pourront

~~vendre ou échanger leurs jouets, vêtements, petit mobilier (bureau, ordinateur...).~~ **Prix de l'emplacement : 8 € pour 6 m<sup>2</sup>.** **Inscriptions au 05.56.62.65.14.** Une boisson chaude et un sandwich seront offerts à l'enfant participant. Trois concours seront organisés avec des lots à la clé : celui du plus beau stand, du meilleur vendeur ainsi que celui du plus beau dessin, à réaliser à la maison sur le thème du commerce, de l'artisanat ou de la nature. Vous pourrez les remettre à votre arrivée le 6 décembre.

La recette des boissons et des sandwich sera reversée à l'association des Blouses roses qui intervient à l'Hôpital des enfants et dans les maisons de retraite.

## A NOTER SUR L'AGENDA

**A.G de Balades en Cadillac**  
**Le mercredi 18 novembre** de 20 h 30 à la mairie

**Permanence pour la défense des consommateurs**  
**Le jeudi 19 novembre,** de 14 h à 17 h, à la mairie

**A.G de GENEACAD**  
**Le vendredi 20 novembre** à 14h30 à la bibliothèque (rue Claude Bouchet)

**Les Aînés d'Epernon**  
Prochaine réunion **le vendredi 20 novembre** à 15 h dans les salons de la R.P.A. Repas à Laromet le 25 novembre à midi

**« Chantons et disons le vin »**  
Avec l'Ensemble choral de Benauges, **le vendredi 20 novembre** à 20 h 30 à la salle des fêtes de Villenave de Rions.

**Entrée: 5 €, enfant jusqu'à 18 ans : 2 €.**

**Permanence Infodroits**  
**Le mardi 24 novembre,** de 14 h à 16 h, à la M.D.S.I. Sur rendez-vous au 05 56 45 25 21

**Conseil municipal**  
Le prochain conseil municipal se tiendra à la mairie **le jeudi 26 novembre** à 20 h 30

**A.T.I.**  
**Le mercredi 2 décembre,** de 14 h à 16 h à la mairie (sans rendez-vous)

**Don du sang**  
**Le mercredi 2 décembre** de 16 h à 19 h, dans les salons de la R.P.A. (route de Branne)

**F.N.A.T.H**  
**Le jeudi 3 décembre** de 9 h à 10 h à la mairie

**Concours de belote**  
**Le samedi 5 décembre** à 21 h dans la salle de la rue du Cros avec le Groupe Détentes Loisirs  
**Renseignements : 05 56 62 69 00**

## PALMARES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2009

**Catégorie « Maisons avec jardin visible de la rue » :** Mme Guy Josette, Mme Anliker Patricia, Mr et Mme Simon

**Catégorie « Balcons ou terrasses ou remparts » :** Mme Salat

**Catégorie « Commerces visibles de la rue » :** Bar Le Morisson

**Catégorie « Fenêtres et pas-de-porte » :** Mr Casaroli, Mme Laoué Fernande, Mme Delmas Catherine

**Catégorie « Jardins potager visibles de la rue » :** Mme Bérard Pierrette

**Catégorie « Prix spécial du jury » :** la rue Sarrazine

Le jury adresse ses félicitations à Mr et Mme Rocher pour leurs efforts de fleurissement. Un diplôme a été remis à chacun des lauréats. Les premiers de chaque catégorie ont également reçu l'agenda 2010 du jardinier et un bon d'achat de 20 € chez les pépinières Cardon. Une composition de fleurs a été remise au second et au troisième. Les cadillacais de la rue Sarrazine ont reçu un bon d'achat de 50 € chez les pépinières Cardon. Les lauréats et des représentants de la rue Sarrazine seront conviés au printemps prochain à une sortie au Domaine de Grenade à Saint-Selve.

Nous remercions les membres du jury, Marie-France Serf et Marie-France Patachon pour l'organisation et l'animation de la bourse aux graines, Mme Cardon pour le prêt des décorations florales, les jardiniers de la ville, et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce concours et de cette soirée.

### COMMUNIQUE

#### La restriction des usages de l'eau sur l'ensemble des petits cours d'eau du département de la Gironde est prolongée

Compte tenu des faibles précipitations des derniers mois, les débits des petits cours d'eau sont faibles, et ce malgré l'arrêt des irrigations. En conséquence, les interdictions de prélèvements sur ces cours d'eau ne peuvent pas être levées.

Le Préfet a donc décidé de prolonger la limitation des usages de l'eau. Tous les prélèvements à usage agricole et domestique sont interdits sur l'ensemble des cours d'eau du département de la Gironde, à l'exception de la Garonne, de la Dordogne, de l'Isle, de la Dronne et du Dropt, jusqu'au 30 novembre 2009.

L'arrêt de limitation des usages de l'eau du 27 octobre 2009 peut être consulté dans chacune des mairies du département, ainsi que sur le site internet de la préfecture de la Gironde : [www.gironde.pref.gouv.fr](http://www.gironde.pref.gouv.fr) et sur le serveur vocal 05 56 90 67 55.

Le Préfet rappelle également que les réflexes d'économie sur les usages de l'eau, tant individuels que collectifs, doivent être une préoccupation quotidienne et constante de tous afin de préserver les nappes d'eau profonde, ressources rares de qualité.

Il est rappelé que toute réalisation de forage ou de puits doit faire l'objet d'une déclaration en mairie (usage domestique) ou à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (autres usages).

**Des informations et des conseils peuvent être obtenus sur les sites :**

<http://www.jeconomiseleau.org>

<http://www.eaufrance.fr/>

<http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr/>